

Municipalité de la paroisse de Saint-Lambert

AVIS PUBLIC

Concours "Décoration de Noël hiver 2019"

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE : -

- La Municipalité attribuera 5 prix de participations de 20\$ pour les décorations de Noël illuminées ou expositions extérieures de lumières de Noël. Le tirage de ces prix sera fait au sort ;
- Des personnes attitrées passeront au cours de la période entre le jour de Noël et le jour de l'An pour faire le recensement des noms des propriétés où il y aura de telles décorations. (Recensement nécessaire pour attribuer les prix de participation.) Lorsque qu'ils passeront, toutes les décorations extérieures devront être allumées, car toutes décorations extérieures non allumées ne seront pas inscrites au recensement des propriétés décorées pour le tirage des prix de participation.

DONNÉ à SAINT-LAMBERT ce QUATRIÈME jour
de DÉCEMBRE DEUX MIL DIX NEUF


Directrice générale/secrétaire-trésorière